

Est-Ensemble
Convention citoyenne locale pour le climat
2e Session des 16 et 17 octobre 2021

Le mot du collège des protectrices et protecteurs

Le collège des protectrices et protecteurs saluent l'organisation de cette deuxième session qui a permis d'apporter des premiers éléments de réponses aux questions et attentes exprimées par les conventionnels après la session de septembre, à la fois sur les enjeux globaux en matière de climat ou de biodiversité, mais aussi en apportant un éclairage sur le territoire d'Est Ensemble en matière d'aménagement, d'énergie, de logements, de transports, d'économie, de traitement des déchets, de participation citoyenne, etc.

La première journée fut ainsi riche et dense, même si les conventionnels ont manifesté une certaine frustration par rapport aux présentations générales jugées, soit trop courtes, soit trop expertes, ou encore par rapport au « speed dating » de l'après-midi, estimé trop rapide et nécessitant d'opérer des choix parmi les tables proposées.

⇒ **Recommandations :**

Le collège recommande ainsi, à la fois de proposer des interventions grand public, s'adressant au plus grand nombre, quitte à ajouter des compléments d'informations ou de bibliographie pour les conventionnels désirant approfondir les sujets, mais aussi de mieux expliciter les méthodologies de travail retenues, pour ne pas générer de frustrations mais au contraire inciter les citoyens à partager les informations dispensées.

Le couplage experts et représentants des services concernés d'Est Ensemble s'est également avéré très complémentaire et apprécié et pourrait être utilement renouvelé dans les sessions suivantes.

Par ailleurs, comme cela a été évoqué dans le premier mot à l'issue de la session de septembre, il pourrait être éclairant de proposer des visites ou des présentations de projets d'aménagement sur Est Ensemble, qui permettraient d'illustrer les différentes réflexions mises en œuvre, mais aussi de parler du PLUI ou d'autres éléments réglementaires qui existent, afin d'éclairer les conventionnels sur ce qui existe comme outils et comment ils sont mis en œuvre sur leur territoire.

La seconde journée a permis aux conventionnels de débattre en petits groupes sur les apprentissages de chacun depuis la session 1, suscitant des débats très riches et des points de vue parfois divergents. Toutefois, les synthèses effectuées ont eu tendance à lisser les échanges et gommer certains aspects qui ont fait la richesse du travail réalisé. Ce point a été soulevé par plusieurs conventionnels.

⇒ **Recommandation :**

Le collège de protectrices et de protecteurs tient à rappeler l'importance de ne pas gommer l'approche systémique essentielle, en ramenant trop rapidement à quelques points forcément réducteurs. Cette méthode, si elle arrive trop tôt dans la convention, ou trop régulièrement lors des sessions, risque d'appauvrir les messages des citoyens, pouvant s'autocensurer ou rester dans des solutions individuelles sans réinterroger la place du politique, des collectivités. Ils réitèrent ainsi la recommandation formulée à l'issue de la première session de cette convention citoyenne locale pour le climat, consistant à prendre garde à ne pas trop brider/orienter les réflexions afin de permettre aux conventionnels de s'exprimer sans limite sur le changement climatique et la biodiversité, tout en leur donnant les éléments d'information nécessaire pour évaluer les possibilités d'action à l'échelle du territoire.

Par ailleurs, ils ont été saisis individuellement par plusieurs conventionnels sur les prises de parole d'un petit nombre dans les groupes ou lors de restitutions collectives.

⇒ **Recommandation :**

Le collège souhaite à cette occasion rappeler les règles d'un débat serein et son rôle dans la facilitation de l'expression de tous, le respect de chacun, l'écoute mutuelle et l'argumentation de chaque intervention ou prise de position. La parole doit pouvoir circuler entre les conventionnels, assurant à tous la même qualité d'écoute, et toute prise de position doit pouvoir être développée et, si des chiffres ou informations sont avancés, les sources doivent pouvoir être données, vérifiées.

Les inter sessions proposent des visites de sites (entreprises innovantes, expérimentations, ...), des films ou des rencontres aux conventionnels désireux de pouvoir approfondir leurs connaissances du territoire. La première inter session a été modérément suivie, mais les quelques citoyens ayant participé en ont fait un récit enthousiaste aux autres conventionnels lors de cette 2^e session.

⇒ **Recommandations :**

Le collège de protectrices et protecteurs saluent cette modalité mise à disposition des citoyens, mais sera très vigilant sur plusieurs aspects :

- Il est important que ces temps complémentaires ne soient pas suivis que de quelques citoyens, au risque d'avoir une convention à deux vitesses. Pour éviter cet écueil, les créneaux retenus devraient permettre au plus grand nombre de s'y rendre, quitte à proposer plusieurs possibilités pour certaines visites ou visionnages de films. Une plus grande anticipation des événements à venir, proposés cette fois pendant la session, devrait également faciliter l'organisation individuelle et collective des citoyens pour s'y rendre ;
- Des comptes rendus de ces visites, réalisés par les conventionnels, sous toute forme (écrit, photos, vidéos...), devraient pouvoir être mis en ligne, mais aussi faire l'objet d'échanges entre les citoyens afin de faire profiter de ces temps au plus grand nombre.